

LE TREMPLIN DEC POUR LES ALLOPHONES COMME MESURE D'INCLUSION ET D'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES



RENAUD BELLEMARE
Directeur adjoint des études
Collège Montmorency

En considérant l'école comme l'un des plus puissants vecteurs d'intégration des personnes immigrantes, les cégeps font face à un défi de taille afin de rendre accessible la formation qu'ils offrent à ces populations, tout particulièrement dans les grandes régions d'accueil. Les enjeux que cela soulève nous renvoient droit à la mission première du réseau collégial: enseignement supérieur, milieu de vie, moteur de développement économique et orientation¹.

Le Collège Montmorency a développé un modèle qui pourra certainement profiter à d'autres établissements souhaitant mettre en place des mesures d'intégration et d'inclusion des populations issues de l'immigration. Celui-ci met en relief des contraintes pédagogiques et administratives qui freinent le développement de mesures adaptées aux allophones souhaitant décrocher un DEC, le plus souvent pour s'intégrer au marché du travail. Accueillir les personnes immigrantes aux études supérieures, c'est s'engager à relever un double défi: favoriser l'adaptation des étudiants à leur société d'accueil, mais également adapter nos situations d'apprentissage et nos structures à une population qui présente des besoins différents de ceux de nos clientèles régulières.

Ces récentes années, les initiatives d'intégration des allophones au réseau collégial ont été quelque peu occultées par l'arrivée massive d'étudiants en situation de handicap, éprouvant des besoins particuliers auxquels nous avons dû répondre dans l'urgence. Pourtant, la réflexion portant sur l'accessibilité et sur la réussite des allophones avait déjà été entamée, notamment par les responsables des centres d'aide en français (CAF). À ce sujet, on se rappellera l'Intercaf², tenu les 28 et 29 mai 2009 au Collège Ahuntsic, qui s'intitulait *Entre immigration et Premières Nations: des mesures d'aide aux élèves non francophones* et qui réunissait plus de 80 professeurs des cégeps et des universités.

Au Collège Montmorency, les difficultés d'inclusion des populations allophones ont refait surface du côté du Département de français, aux prises avec d'énormes difficultés pour intégrer et accompagner un nombre de plus en plus croissant d'étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle et pour qui les études collégiales sont les premières en français. Il faut reconnaître d'emblée que la question de l'intégration des populations allophones en est d'abord une de linguistique. Ce qui entrave la réussite scolaire est avant toute chose une maîtrise insuffisante de l'outil principal de l'éducation

supérieure, tous programmes confondus: la langue. Bien que les dimensions culturelles et socioéconomiques soient aussi d'importants écueils à l'intégration scolaire, une maîtrise insuffisante de la langue d'enseignement a, quant à elle, un impact direct sur la réussite et la persistance scolaires, même pour les populations francophones, peu importe la discipline.

En interpellant la Direction des études, le Département de français du Collège Montmorency a lancé un débat sur les mesures d'accompagnement et d'aide en français pour les non-francophones. Ce débat a été élargi à quelques cégeps qui partageaient les mêmes préoccupations³. Alors que la réflexion prenait forme, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) a envoyé ses consignes quant à l'implantation du nouveau cheminement Tremplin DEC (081.06), qui remplaçait les sessions d'accueil et d'intégration et qui, comme son titre l'indique, permettait «d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC». Ce cheminement, auquel on liait de nouveaux objectifs relatifs à l'intégration des personnes immigrantes (MESRST, 2013a), a motivé le Collège Montmorency à développer et à mettre en œuvre un Tremplin DEC spécifique pour les allophones, qui sera implanté à l'automne 2014. L'élaboration de ce parcours d'études, qui répond aux valeurs d'ouverture et d'accessibilité de notre établissement, a été priorisée et appuyée par la direction. Aussi celle-ci a-t-elle mobilisé les ressources nécessaires pour réaliser ce projet.

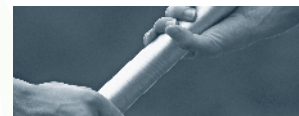
DES DÉFIS PÉDAGOGIQUES

Il serait faux de prétendre que les populations allophones qui fréquentent les cégeps forment un tout cohérent et uniforme. Les collèges qui comptent d'importants contingents issus de l'immigration connaissent la complexité que représentent ces groupes. Nous avons rapidement été confrontés au fait qu'une

¹ Fédération des cégeps. «Qu'est-ce qu'un cégep?», 2014 [www.fedecgeps.qc.ca/cegeps/qu-est-ce-qu-un-cegep/].

² L'Intercaf est la rencontre qui réunit chaque année les responsables des centres d'aide en français du réseau collégial et de quelques universités.

³ À ce sujet, on consultera l'article suivant: Stéphanie Carle. «Organisation de cours de mise à niveau en français pour les élèves allophones: pistes de réflexion», *Correspondance*, vol. 19, n° 1, 2013 [http://correspo.ccdmd.qc.ca/Corr19-1/8.html].



mesure, aussi puissante soit-elle, ne nous permettrait pas de combler tous les besoins d'intégration des populations non francophones. Notre premier défi a donc été de déterminer à qui le Tremplin DEC pour les allophones allait s'adresser. Pour des raisons qui sont dues à notre structure et aussi pour répondre à un besoin important dans notre région, nous avons décidé de nous adresser aux immigrants récemment établis au Québec ayant complété des cours de francisation du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), par ailleurs offerts au Collège Montmorency.

Nous avons souhaité développer un cheminement favorisant la continuité vers les études supérieures chez les étudiants immigrants. En effet, les cours de francisation visent à « rendre apte à communiquer en français dans des situations de la vie quotidienne⁴ ». Pourtant, rien n'est moins quotidien que les études supérieures, où les étudiants sont confrontés à un niveau élevé d'abstraction, à un vocabulaire spécialisé et à des situations de communication qui exigent une maîtrise avancée de la compétence langagière. Alors qu'au départ, l'équipe enseignante du Département de français souhaitait faciliter l'adaptation des allophones aux cours de la formation générale, il est apparu important d'élargir la visée du Tremplin DEC en comblant un vide scolaire entre la francisation et les études supérieures en français.

Cet arrimage de formations dont les visées ne sont pas les mêmes et dont les critères divergent nous ont obligés à nous intéresser à l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes* du MICC (2011), sur laquelle reposent les cours de francisation. Cette échelle de 12 niveaux a ébranlé nos perceptions quant au seuil de maîtrise linguistique que nous pouvions imposer pour permettre l'entrée au collégial, mais aussi quant à celui que nous pouvions viser grâce au cheminement et à la formation collégiale dans son ensemble: le degré de connaissance du français attendu à la fin des études collégiales pour des étudiants qui doivent joindre un ordre professionnel est de 8, selon l'échelle du MICC, ce qui est beaucoup plus modeste que ce que nous estimions. Nous avons donc décidé d'accueillir des étudiants ayant atteint un niveau de 6 en lecture, écriture et interaction orale pour les mener au niveau 7 à l'issue du Tremplin DEC (le détail de ces niveaux est présenté dans le [tableau 1](#)). La formation collégiale régulière, avec les cours de renforcement en français et les formations générale et spécifique, impliquera la poursuite du développement de la compétence langagière — comme c'est le cas pour les francophones — afin de permettre aux allophones d'atteindre le niveau 8 au moyen de mesures d'accompagnement.

En travaillant à partir de cette échelle, un nouveau défi s'est imposé: la formation des professeurs de français. Le Département de français est rattaché à la discipline Français, langue et littérature (601). Personne au Collège Montmorency n'est formé en didactique du français, langue seconde (FL2) — mais plutôt en littérature et en linguistique —, et par extension, personne dans un cégep francophone n'est rattaché à la discipline Français, langue seconde (602). Pourtant, le plus grand défi pédagogique du Tremplin DEC est directement lié à l'enseignement du FL2. Cela nous a poussés à avancer par hypothèses tout autant qu'à accepter une part d'inconnu afin d'élaborer un parcours qui soit cohérent et pertinent. Aussi avons-nous dû planifier un programme de perfectionnement en FL2 pour les professeurs intéressés à dispenser les cours du Tremplin DEC pour allophones. Ledit programme s'étendra sur les années d'implantation du cheminement.

Du point de vue du développement pédagogique, le manque d'outils répondant aux besoins des étudiants du Tremplin DEC pour allophones est aussi une difficulté. Comme notre objectif est de combler la part de « communication scolaire » dans le processus de francisation, nous devons développer des scénarios et des situations d'apprentissage adaptés au niveau des étudiants afin de leur permettre de développer la compétence langagière et d'atteindre un seuil acceptable pour poursuivre et réussir des études supérieures. Tel que l'écrit Carle:

« Englobant bien plus que la grammaire, la compétence langagière [modèle de Lebrun et Boyer, 1987, cité dans Moffet et Demalsy, 1994] se décline en trois composantes: la compétence linguistique, la compétence textuelle et la compétence discursive. Maîtriser la langue, c'est donc à la fois appliquer les règles du code linguistique, organiser ses idées avec clarté et cohérence, et respecter les normes de communication conformes à la situation et aux spécificités du genre de discours » (Carle, 2013).

Le Tremplin DEC doit, par conséquent, permettre, dans le cadre d'un bain linguistique, d'acquérir suffisamment d'aisance pour discriminer les consignes ainsi que le vocabulaire propres à l'enseignement supérieur — la différence entre les mots « expliquer », « démontrer », « analyser », « argumenter » ou « débattre », par exemple — et pour aborder des contextes de lecture et d'écriture extrêmement variés, allant du discours

⁴ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. « Apprendre le français au Québec. Approche pédagogique », Gouvernement du Québec [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/temps-complet/approche.html].



TABLEAU 1

RÉSUMÉS DES DESCRIPTIONS DES NIVEAUX 6, 7 ET 8 DE L'ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE EN FRANÇAIS DES PERSONNES IMMIGRANTES DU MICC (2011)

Progression des descriptions générales	Niveau 6 (seuil à l'entrée du Tremplin DEC)	Niveau 7 (seuil visé au terme du Tremplin DEC)	Niveau 8 (seuil visé au terme des études collégiales)
INTERACTION ORALE Quand la situation est prévisible ou partiellement prévisible...	Sur des thèmes concrets liés aux besoins courants de la vie quotidienne, <ul style="list-style-type: none"> comprend le contenu de conversations ou de discours simples, participe ou fait des présentations informelles. 	Sur des thèmes concrets liés à des besoins courants, <ul style="list-style-type: none"> comprend le contenu de conversations ou de discours en français standard au débit normal, communique de façon autonome. 	Sur des thèmes concrets ou certains sujets d'intérêt général liés à des besoins courants ou particuliers à des groupes de personnes, <ul style="list-style-type: none"> comprend sans aide le contenu de conversations ou de discours en français standard au débit normal, communique de façon autonome.
COMPRÉHENSION ÉCRITE	Comprend l'essentiel de textes d'au moins une page, dont le contenu et le contexte sont familiers, qui comportent quelques phrases complexes et quelques mots peu courants.	Comprend l'essentiel de textes d'intérêt général dont la présentation et l'organisation facilitent la lecture ou la compréhension, malgré la présence de phrases complexes, de mots peu courants ou de quelques idées implicites.	Comprend entièrement des textes d'intérêt général de plusieurs pages dont la présentation et l'organisation facilitent la lecture ou la compréhension, malgré la présence de phrases complexes, de mots peu courants, d'idées implicites et de quelques ambiguïtés ou abstractions.
PRODUCTION ÉCRITE	Rédige un court texte qui présente une structure générale et qui est organisé en paragraphes constitués de phrases simples ou complexes, malgré de nombreuses erreurs.	Rédige un texte formel simple pour transmettre à différents destinataires un message parfois complexe, malgré quelques maladresses.	Rédige un texte formel qui respecte les exigences de base de différents milieux (scolaires ou professionnels), malgré quelques lacunes grammaticales et orthographiques.

scientifique au discours poétique. Les situations d'apprentissage seront aussi l'occasion d'aborder le code grammatical et la syntaxe. Vaste programme, vaste mandat pour l'équipe enseignante qui doit travailler à la mise en œuvre d'un parcours qui ne correspond à rien de ce qui existe actuellement dans notre réseau.

Ainsi, toutes ces réflexions nous ont menés à l'élaboration d'un cheminement que nous avons développé pour répondre à la fois aux objectifs ministériels et à ceux que nous nous sommes fixés quant au développement de la compétence langagière. Ce parcours prend la forme d'une session intensive de 285 heures, dont 180 sont spécifiquement consacrées à la pratique du français, langue d'enseignement pour les élèves non francophones. Il compte quatre cours :

Français pour les allophones 1 (601-015-50)

90 heures destinées à l'apprentissage de la grammaire par l'entremise de textes littéraires brefs, mais aussi à l'appropriation d'un langage propre aux études supérieures

Français pour les allophones 2 (601-016-50)

90 heures misant surtout sur le réinvestissement des notions grammaticales en situation orale et dans des contextes disciplinaires variés

Pratiques culturelles québécoises (601-Y13-MO)

60 heures visant l'intégration à la culture québécoise et le développement de méthodes de travail adaptées aux études collégiales

La société québécoise (387-Y13-MO)

45 heures visant l'intégration à la société québécoise et, plus particulièrement, la découverte des principales institutions publiques et la connaissance du système scolaire du Québec

DES DÉFIS ADMINISTRATIFS

Les écueils administratifs ont été nombreux et l'élaboration du Tremplin DEC pour les allophones a mis au défi plusieurs services qui ont eu à s'adapter, à collaborer et à se mobiliser en poursuivant un objectif commun et en mettant de l'avant une approche qui visait à proposer des solutions pour que ce cheminement voie le jour. Parce que le Tremplin n'est pas un programme d'études et que les étudiants qu'il cible ne forment pas la population traditionnelle de notre collège, parce que nos pratiques et nos réseaux ne sont pas adaptés à cette réalité, il nous aura fallu beaucoup de créativité afin



de développer cette session de bain linguistique. La gestion administrative du Tremplin a représenté, peut-être, l'un des aspects que nous avons le plus sous-estimés.

Le Service de l'encadrement scolaire, responsable de l'admission, a été interpellé dès le départ, parce que la question de l'admission et du classement des étudiants s'est rapidement imposée. Alors que l'équipe enseignante travaillait sur les enjeux pédagogiques, l'équipe du cheminement scolaire prenait en charge les problématiques liées à l'admission. Celles-ci ont rapidement mis en relief le débat articulant l'accessibilité et la nécessité de développer un cheminement répondant à des besoins précis, éprouvés par les populations allophones. La question du classement a été la première soulevée : comment tester le niveau de maîtrise de la langue des candidats ? Il a alors paru important d'identifier ceux à qui nous faisons référence lorsque nous parlions d'«allophones» — pour des raisons tant pédagogiques qu'administratives — et de déterminer comment nous allions les repérer à travers le flot des demandes d'admission. C'est le financement prévu par le Ministère dans le cadre des cheminements autorisés en français, langue d'enseignement qui nous a permis de limiter l'accès au Tremplin DEC aux étudiants allophones ayant fait leurs études secondaires à l'extérieur du Québec (MESRST, 2013b) et répondant aux conditions générales d'admission au collégial.

Nous avons alors considéré différents tests de classement — aussi l'idée d'en bâtir un a-t-elle été assez rapidement mise de côté faute de ressources — dont le Test de français international (TFI)⁵, des tests utilisés dans d'autres cégeps et un test en cours d'élaboration au Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD). À la suite de la décision d'intégrer des étudiants issus des cours de francisation, nous avons choisi d'utiliser le bulletin du MICC obtenu au terme de ces cours, qui indique clairement le niveau atteint en lecture, en écriture et en interaction orale. Ce choix est temporaire, car nous espérons utiliser le test de classement en français, langue seconde que le CCDMD mettra à la disposition du réseau collégial sous peu. Pour une première année, nous avons jugé que le bulletin du MICC suffisait, bien qu'il limitait l'accès au Tremplin DEC aux seuls étudiants étant passés par la francisation dans un établissement collégial, dans certaines universités ou dans quelques organismes communautaires. Puisque les commissions scolaires n'ont pas encore adopté le programme du MICC et que l'évaluation des cours n'y est pas la même, les étudiants qui ont suivi les cours de francisation au secondaire ne sont pas admissibles, pour l'instant.

Par ailleurs, étant donné que la population visée n'avait pas étudié au Québec, la complexité liée aux dossiers d'admission a aussi représenté une difficulté : une part importante des immigrants détient déjà un diplôme d'études supérieures dont la reconnaissance ici pose problème. Cet état de fait conduit souvent des étudiants ayant d'excellentes aptitudes scolaires dans nos établissements. Les délais pour obtenir une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec sont généralement assez longs, lorsque les évaluations sont réalisées par le MICC, et nous devions exiger cette évaluation, essentielle à l'admission. Nous nous sommes donc tournés vers le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), qui offre ce service.

[...] toutes ces réflexions nous ont menés à l'élaboration d'un cheminement [...] pour répondre à la fois aux objectifs ministériels et à ceux que nous nous sommes fixés quant au développement de la compétence langagière.

Une autre dimension qui a mis au défi l'administration de notre établissement est celle de la promotion : nous pouvions mettre en œuvre, avec le Tremplin DEC, un excellent cheminement, mais si la population que nous visions n'était pas informée, nous ne pourrions former un groupe. Nous connaissons le potentiel d'admission après quelques réunions avec les responsables de la francisation de notre collège, mais le Service des communications et des affaires institutionnelles n'avait ni outils ni réseau afin de rejoindre cette population. Nous avons alors choisi, avec la complicité du Service de la formation continue et des services aux entreprises, d'assurer une promotion directe auprès des personnes immigrantes qui avaient complété ou qui auraient complété les trois cours de francisation depuis la dernière année et demie. Une section du site Web du collège⁶ a aussi été développée, de même qu'une ligne téléphonique et une adresse électronique pour guider les étudiants potentiels dans le processus d'admission du SRAM. Du point de vue de la communication, il a fallu adapter nos outils à une clientèle pour qui, justement, la langue représentait un frein à l'admission. Clarté, simplicité et concision ont guidé l'élaboration de ceux-ci, malgré les contraintes liées aux nuances propres aux conditions d'admission.

⁵ Pour en apprendre davantage au sujet de ce test, on peut consulter la page [<http://www.etscanada.ca/fr/tfi/>].

⁶ On trouvera cette page Web en suivant ce lien [<http://beta.cmontmorency.qc.ca/programmes/tremplin-dec-pour-allophones>].



Nous avons peut-être sous-estimé aussi la complexité de cette dimension dans notre échancier d'élaboration. Pour cette raison, il nous a fallu renoncer au premier tour du SRAM. Le programme a été ouvert à partir du deuxième tour pour que nous ayons le temps de mettre en place le cadre d'admission et de promotion du programme. Nos prévisions actuelles nous permettent d'espérer un groupe de 30 étudiants dès l'automne prochain, mais nous devons aussi tolérer une part d'inconnu, puisque le cheminement est destiné à une population que nous apprenons à connaître à mesure que nos travaux avancent.

Il nous reste maintenant à développer des mesures d'accompagnement pour aider ces étudiants une fois qu'ils auront terminé la session de francisation et qu'ils suivront divers cours réguliers avec des groupes francophones, dont le cours *Renforcement en français, langue d'enseignement*. En collaboration avec le Service d'aide à l'apprentissage et le CAF, l'équipe enseignante réfléchit actuellement à diverses approches qui permettront de suivre les étudiants allophones une fois qu'ils auront joint les rangs de la clientèle régulière: accompagnement individuel, groupe d'études, CAF spécialisé, etc.

CONCLUSION

Chacune des étapes de l'élaboration du Tremplin DEC pour allophones, de sa conception à son implantation, est un réel défi pour un établissement comme le Collège Montmorency. Contrairement aux programmes de l'enseignement régulier pour lesquels les processus sont connus et maîtrisés, ce cheminement exige une collaboration qui fait converger différentes expertises complémentaires vers un objectif commun. D'un point de vue organisationnel, chacune des étapes aura demandé de réajuster la planification du travail pour résoudre des problèmes qui se sont posés au fur et à mesure de l'avancement de cet exercice.

Le Tremplin DEC a révélé d'une manière très concrète les difficultés liées à l'inclusion et à l'accessibilité, comme si la structure rigide d'une grande organisation telle celle qu'est Montmorency était elle-même un obstacle. Lorsqu'il s'agit de populations ayant des besoins particuliers, l'adaptabilité de notre système devient un enjeu de premier plan. L'ouverture à proposer des solutions, des points de vue tant pédagogique qu'administratif, a permis de faire avancer ce projet. Nous retiendrons qu'une mesure d'inclusion ne peut répondre à tous les besoins et qu'il faut accepter de concentrer les efforts pour favoriser efficacement une partie des populations visées,

soit les populations immigrantes issues des cours de francisation, dans le cas qui nous intéresse.

Nous avons pris connaissance, au fil du temps, d'obstacles à l'intégration que nous avons trop peu considérés au départ. Les cégeps qui souhaiteront élaborer un Tremplin DEC pour allophones devront mesurer l'ouverture et le degré de motivation de leur direction et de l'équipe enseignante parce que l'inclusion est aussi un défi d'adaptation organisationnelle à une population qui a des besoins particuliers. Pour éviter de mettre en place un système qui traite les allophones au cas par cas — ce qui représenterait une forme d'exclusion —, il est souhaitable de mettre en place des mesures qui favorisent l'intégration en modelant les règles qui prévalent déjà dans nos établissements. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARLE, S. « Organisation de cours de mise à niveau en français pour les élèves allophones: pistes de réflexion », *Correspondance*, vol. 19, n° 1, 2013 [<http://correspo.ccdmd.qc.ca/Corr19-1/8.html>].

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Activités de mise à niveau. Établissements d'enseignement collégial francophones*, Québec, Gouvernement du Québec, 2013a.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Tremplin DEC. Cheminement permettant d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au DEC*, Québec, Gouvernement du Québec, 2013b.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes*, Québec, Gouvernement du Québec, 2011 [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/langue-francaise/Echelle-niveaux-competences.pdf].

Renaud BELLEMARE est titulaire d'une maîtrise en études françaises de l'Université de Montréal. Il a travaillé en publicité avant d'enseigner au Département de français et de lettres du collège Ahuntsic. Il s'intéresse alors particulièrement à la création littéraire et aux questions pédagogiques qui relèvent du cours de mise à niveau en français. Il est l'auteur du volume *Mission: Possible. Stratégies d'autocorrection du français*. Après quelques années comme conseiller pédagogique, il est maintenant directeur adjoint des études au Service du développement pédagogique et des programmes du Collège Montmorency.

renaud.bellemare@cmontmorency.qc.ca